

# RHIZOME

*RHIZOME* n.m. (gr. rhyza)  
Tige souterraine vivante,  
souvent horizontale, émettant  
chaque année des racines  
et des tiges aériennes.



#62

Décembre 2016



## Usage(r)s de drogues

Nicolas Chambon

Christian Laval

### Édito

Toxicomanes ? Drogés ? Usagers de drogues ? Consommateurs de produits psychoactifs ? Si cette dernière terminologie apparaît être la moins stigmatisante et la plus adéquate, l'entrée choisie -pour ce *Rhizome*- de l'usage et des usagers permet d'appréhender leur multiplicité, ainsi que la pluralité des problématiques induites au-delà de l'addiction pathologique. Patrick Pharo précise d'ailleurs dans ce numéro pourquoi les troubles liés à une substance et les troubles addictifs ont été confondus, et nous invite à distinguer les deux.

Ce *Rhizome* est publié dans un contexte où le bienfondé de la judiciarisation de la consommation est discuté. Deux contributions documentent les enjeux de la définition de ce qui est légal ou non. De manière schématique, certaines substances ont des propriétés pharmacologiques et sont

# Sommaire

- 3 > 4 *Entretien avec Patrick Pharo, sociologue et philosophe*  
Patrick Pharo
- 5 > 6 *L'interdit des drogues. Histoire d'un mythe*  
Olivier Maguet
- 7 > 8 *Une rupture du consensus sur la guerre à la drogue ?*  
Anne Coppel
- 9 *Soins, drogues et adolescence*  
Maurice Corcos  
Gérard Shadili
- 10 > 11 *L'addiction, un concept neuf pour une clinique nouvelle ?*  
Philippe Le Ferrand
- 12 *Comment les humains choisissent-ils leurs drogues ?*  
Guillaume Sudérie
- 13 > 15 *Prise et déprise : faire usage de drogue en prison*  
Nina Tissot
- 16 *Entretien avec Julien Chambon, chef de service en CSAPA*  
Julien Chambon
- 17 *L'ouverture de Salles de Consommation à Moindre Risque. Une « affaire » d'éthique ?*  
Jean-Pierre Lhomme
- 18 *Quel accompagnement pour les usagers « actifs » ?*  
François Hervé
- 19 *Soigner des problèmes chroniques de dépendance dans l'Oberland bernois, Suisse*  
Nicole Tschanz  
Kaspar Zölch
- 20 *Actualités*

légalisées et contrôlées, tandis que d'autres produits sont eux considérés comme des « drogues illicites ». Aujourd'hui, la fin du « consensus sur la guerre à la drogue » appelle à redéfinir l'objet de l'intervention et la place du (prendre) soin. Selon Anne Coppel, il n'y a pas d'autres choix que d'apprendre à « coexister avec les drogues en limitant autant que possible les risques et les dommages ».

## Réductions des risques (et des dommages)

Les champs et les intervenants concernés par cette thématique sont aujourd'hui nombreux. Dans une perspective de santé publique, des médecins d'une Consultation jeunes consommateurs (CJC) rappellent ainsi l'importance d'une approche pluridisciplinaire. Pendant que des groupes d'auto-support se sont institutionnalisés pour faire de la réduction des risques liés à la consommation l'objet de l'intervention, cette perspective d'accompagnement et de soin a été légitimée par les politiques de santé publique. Mais jusqu'où aller pratiquement ? L'ouverture des salles de consommation à moindre risque, si elle est une réponse qui fait fortement sens d'un point de vue de santé publique, dérange, notamment l'opinion publique. Comment faire de cette question une affaire collective alors que c'est au nom de la liberté d'agir que la consommation peut se justifier ?

## Précarité et vulnérabilités

Les usagers de drogues sont de moins en moins identifiables à un groupe homogène. Et l'usage de drogues apparaît plus être une « opportunité » qui se présente dans un parcours de vie. Pour Guillaume Sudérie, « choisir et utiliser une « drogue » est une affaire identitaire, d'affiliation sociale, d'expériences et d'apprentissages ». Selon lui, on serait passé de la figure du « toxicomane de rue » à « un usager poly-consommateur en situation de grande vulnérabilité sociale ». Le cas de la prison est paradigmatique de cet entrelacement et la lecture des témoignages de détenus, saisissante, donne à réfléchir sur ce que produit cet enfermement du point de vue de la santé globale. La solitude et la précarité augmentent les consommations et les implications dans le trafic, « nécessaires pour tenir » selon Nina Tissot.

## En pratique : quels dispositifs ?

À la fin de ce numéro, sont présentés deux dispositifs dont la prise en charge se recommande de philosophies différentes. L'un, au nom du rétablissement, accueille et accompagne de manière inconditionnelle des personnes qui consomment du crack. L'autre, un lieu d'hébergement en Suisse, accueille des personnes dépendantes de tous âges, à condition qu'elles respectent un certain nombre de règles. D'un côté il y aurait des consommateurs plus ou moins avertis et de l'autre des personnes dépendantes. Pour le premier dispositif, tout est à construire à partir de l'individu, pour l'autre, c'est le collectif et la vie en collectivité qui sont au centre des préoccupations.

Les thématiques abordées en 2016 dans la revue Rhizome (sexualités, virtualités, drogues) mettent en exergue des problématiques transversales induites par la multiplicité des possibilités offertes aux individus, et surtout permises par une société libérale. Elles réinterrogent le rapport entre plaisir et consommation, dans un environnement potentiellement addictogène. Mais l'expérience n'est pas uniquement négative et envisagée seulement sous un registre médical. D'autres acteurs participent au côté des intervenants en santé mentale à ces évolutions. Et ces derniers peuvent être à l'avant-garde dans la recherche de ce que serait une « bonne » santé mentale à l'appui des ressources propres aux individus, thématiques que nous continuerons à explorer dans les futurs numéros en 2017.

Bonne lecture...